



# La Gazette de Tavel

JOURNAL ILLUSTRÉ

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES  
Avenue du 19 mars 1962 - 30126 Tavel

RÉDACTION :  
Service communication de la Mairie



## LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE



Chers concitoyens,

Dans son poème « Le lac », Lamartine invitait le temps à suspendre son vol, pour nous laisser savourer de rapides délices ...

Depuis un an désormais, le temps a bel et bien suspendu son vol mais hélas aucun délice n'est venu combler nos jours...

De protocoles en confinements, d'attestations en couvre-feu, nombreux sont ceux qui ont l'impression de revivre le mois de mars 2020...

Et pire encore, à ce jour, l'épidémie est toujours active et notre département est le plus impacté de la région Occitanie d'après les derniers chiffres, et ce, malgré toutes les précautions, recommandations en tous genres, et restrictions dans tous les domaines...

Il nous reste à espérer que les vaccinations en cours permettront d'éviter un troisième confinement et d'obtenir le résultat attendu, celui d'un retour à une vie en société à laquelle nous aspirons tous.

En s'adaptant à ces difficultés, la commune a tout de même poursuivi ses projets et les travaux du cheminement piétonnier de la route de la Commanderie sont quasiment terminés.

La sécurisation routière va se poursuivre avec les travaux prévus sur l'ensemble de la traversée du village, attendus pour le milieu de l'année.

Les travaux au niveau du parking des écoles sont également bien avancés avec la pose des portails, et les aménagements paysagers réalisés par nos agents de l'équipe des espaces verts.

Le « permis de végétaliser » adopté à l'unanimité en conseil municipal, permettra à tout Tavellois volontaire, une participation à l'embellissement du village en partenariat avec la collectivité.

Comme prévu, les deux écoles vont être prochainement équipées de vidéo-projecteurs interactifs et sont depuis peu dotées de 8 ordinateurs, suite au renouvellement du parc informatique de nos services.

Alors, conséquence de cette crise sanitaire, si le temps semble figé dans bien des domaines, je suis heureux de constater que la vie communale est bien active, transformant les promesses en réalités...

Bonne lecture à vous.

## À la rencontre de Didier Amadori

Certains le connaissent déjà, d'autres vont le découvrir ; Didier Amadori, 37 ans, originaire de Carpentras est photographe. Il est installé à Tavel depuis 2015.



Avec son épouse Marie et leurs deux enfants Jeanne et Gaspard, ils sont tombés amoureux de notre beau village et souhaitent s'y enraciner.

Après avoir fait un BTS graphisme à l'ESMA de Montpellier, Didier a travaillé plusieurs années entre Paris, Rome et Montréal. A son retour en France et après avoir connu l'émotion de son propre mariage, il s'est tourné vers la photographie en se spécialisant dans la photo de mariage. C'est une discipline particulière où il peut partager sa sensibilité et sa gentillesse, toujours à l'écoute avec discrétion et raffinement. Pour Didier, l'essentiel de son métier est de pouvoir montrer à travers ses images le plaisir de l'émotion des instants capturés d'une union entre

deux personnes. Le résultat est splendide et plein de poésie.

Le photographe se déplace dans la France entière et dépasse même souvent les frontières car son travail singulier en matière de cadrage et de spontanéité séduit les connaisseurs. Didier est également contacté pour réaliser des portraits, photos d'entreprise, photos culinaires ... Nous vous invitons à le rencontrer et à vous laisser porter en parcourant quelques images.

[www.neupapphotography.com](http://www.neupapphotography.com)  
[@neupap\\_photography](https://www.instagram.com/neupap_photography)  
[www.didieramadori.com](http://www.didieramadori.com)

Impasse de la Combe, 30126 Tavel  
06.26.83.55.91

## LES LINGETTES, C'EST PAS DANS LES TOILETTES !

### IL NE FAUT SURTOUT PAS CONFONDRE TOILETTES ET POUBELLES

Les eaux usées domestiques sont généralement collectées dans les réseaux d'assainissement. Elles sont acheminées vers les stations d'épuration pour y être traitées avant d'être rejetées dans les rivières.

Mais que se passe-t-il lorsque des objets solides, tels que les lingettes, sont évacués dans les toilettes plutôt que jetés dans les poubelles ?

Si elles sont évacuées par les toilettes, les lingettes peuvent poser de gros problèmes ! D'abord, elles peuvent boucher vos canalisations. De plus, les produits qu'elles contiennent peuvent perturber le bon fonctionnement des fosses septiques et causer des désagréments tels que les mauvaises odeurs. Plus grave, les lingettes qui s'accu-



mulent dans le réseau collectif d'assainissement peuvent bloquer les pompes des stations d'épuration et conduire au rejet des eaux usées non traitées directement dans le milieu naturel, ce qui engendre une catastrophe écologique : ce type de pollution entraîne, entre autres, une très forte mortalité des poissons et des organismes aquatiques. De plus, ce dysfonctionnement des pompes provoque une nuisance sonore importante et insupportable pour les riverains !

Le contexte sanitaire a augmenté considérablement l'utilisation des lingettes désinfectantes jetables. Contrairement au papier toilette, ces lingettes ne sont pas biodégradables. Attention, ceci est également valable pour les lingettes portant la mention « biodégradables » : en effet, celles-ci n'ont pas le temps de se dissoudre dans le réseau d'évacuation avant d'arriver à la station d'épuration où les dégrilleurs, les poulies et les pompes de refoulement sont de plus en plus souvent obstrués ou bloqués par des amas de lingettes !

C'est malheureusement ce qu'ont constaté les plongeurs qui ont dû intervenir au printemps dernier dans la station d'épuration de Tavel !

Ces dysfonctionnements nécessitent des interventions, de la maintenance et génèrent donc un surcoût qui pourrait se répercuter sur la facture d'eau des usagers.

**Jeter des lingettes ou autres objets dans les toilettes peut avoir un impact IMPORTANT sur les canalisations, les stations d'épuration et sur l'environnement aquatique. Seul le papier hygiénique doit être mis dans la cuvette des WC !**

Nous vous rappelons également que le traitement de l'eau est l'une des compétences transférées à la Communauté d'Agglomérations du Gard Rhodanien et n'est donc plus géré par la mairie. Comme vous avez pu le lire dans votre magazine « direct aggro » la station de Tavel fait partie des 4 sélectionnées pour des travaux.

### AVANT-PREMIÈRE

Nous pouvons dès à présent vous annoncer que la plus grande partie de notre prochaine gazette sera un numéro spécial consacrée à l'amélioration de notre cadre de vie. Nous vous y parlerons des travaux réalisés, de ceux en cours et ce qui est prévu.

### AU SOMMAIRE - n°2 - Mars 2021

- P.1** Le mot de monsieur le Maire / Portrait Didier Amadori / L'épicerie solidaire / Lingettes  
**P.2-3** Permis de végétaliser / Parole de l'opposition  
**P.4** Bibliothèque : les coups de Cœur / Nouveau protocole sanitaire des écoles / Ruche / Portrait : Studio 26 / La recette du mois

# Permis de végétaliser

## Participez à la biodiversité dans votre village

### PERMIS DE VÉGÉTALISER

GUIDE PRATIQUE

Participez à la biodiversité dans votre village



Un engagement pour le développement durable, la protection de la biodiversité et un cadre de vie végétal pour bien vivre ensemble !

La commune de TAVEL souhaite créer un corridor végétal qui traverse le village et offre d'une part un écosystème pour la biodiversité et d'autre part un moyen de lutter contre le réchauffement climatique. En effet, nous connaissons tous les îlots de chaleur urbains causés par des surfaces sombres et imperméabilisées auxquels s'ajoute l'effet minéral prépondérant des bâtiments. Les espaces arborés en cœur de ville permettent d'abaisser la température lors de pics de chaleur et de protéger également les insectes et les animaux qui vivent et se reproduisent dans les arbustes et les plantes.

Tavel a très tôt misé sur la promotion du patrimoine végétal tout au long de l'année avec des plantations adaptées à chaque saison, en s'inscrivant dans la ligne des « Villages fleuris » et en obtenant 2 fleurs au classement. Cette initiative marquait dès les années 1990, une volonté de préserver l'environnement et de créer des espaces verts favorisant la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

Aujourd'hui et dans le cadre de son nouveau mandat, la municipalité poursuit et affirme son engagement de contribuer au bien-être des habitants, d'être un acteur du développement durable et de créer du lien entre les habitants pour le bien vivre ensemble.



**Semez, plantez, fleurissez !**

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, verra le lancement du « PERMIS DE VÉGÉTALISER » car la mairie entend encourager les citoyens à participer au verdissement de TAVEL, avec des permis de planter accordés aux habitants, associations et commerçants, s'ils souhaitent végétaliser une façade, un mur de clôture ou encore micro-fleurir un bac en bois.

L'année 2021 sera une année d'expérimentation du point de vue de l'organisation mais aussi du point de vue de l'adhésion au dispositif par les habitants. Pour démarrer, la mairie a prévu 50 permis de végétaliser ce qui correspond à une dotation par foyer, soit un bac et son fleurissement, soit d'une plante grimpante qui viendra orner un mur de clôture ou une façade

Alcea Rosea Atropurpurea  
Illustration par Maïa Cayol

Outre la dotation, il sera possible aux habitants qui souhaitent végétaliser de manière plus importante ou qui ne souhaitent pas passer par le dispositif mairie de demander un permis de végétaliser qui

leur donnera l'opportunité d'occuper le domaine public en respectant le cahier des charges.

### Le permis de végétaliser en 12 points

- 1. Date de démarrage :** 1<sup>er</sup> avril 2021
- 2. Nombre de permis pour 2021 :** 50
- 3. Démarche :** dossier à récupérer à la mairie et à compléter
- 4. Priorité :** centre ancien de Tavel
- 5. Dotation gratuite :** 1 par foyer
- 6. Produits :** 1 bac et son fleurissement ou 1 plante grimpante
- 7. Attribution :** étude du dossier
- 8. Période d'attribution :** printemps/automne
- 9. Conseils :** les agents du service des espaces verts apporteront conseils et aide technique si besoin
- 10. Engagement :**
  - 1 an renouvelable
  - Limitation de l'emprise des végétaux sur le trottoir (piétons, poussettes, fauteuils roulants...)
  - Entretien, nettoyage, arrosage par l'habitant jardinier
- 11. Cadre :** convention d'occupation du domaine public et règlement
- 12. Evaluation** chaque année de la pertinence et de l'adhésion au dispositif

### 2 autorisations d'occupation temporaire du domaine public possibles

#### 1 dispositif avec dotation de plantes et/ou bac en bois douglas : limité à 50 en 2021

Un seul dispositif sera attribué par foyer pour permettre à un maximum d'habitants d'y accéder au fil des années.

2 solutions sont proposées en fonction du site d'implantation (largeur du trottoir, visibilité ...) et après étude technique par le service des espaces verts :

- Plantation d'une plante grimpante au pied d'un mur de façade ou fleurissement au pied d'un mur de clôture. Si besoin, le carottage sera fait par la commune,
- Plantation en bac douglas (bois imputrescible originaire du massif central et fabriqué par un établissement social) pour un micro-fleurissement ; fournis par la commune car le plastique sera interdit.

#### 1 dispositif d'occupation temporaire du domaine public sans dotation

Le jardinier habitant peut choisir de végétaliser sa façade ou son mur par exemple mais devra respecter la convention qui lie les 2 parties ; à savoir le type de plantes choisies, la hauteur, le type de contenant qui ne pourra être qu'en bois naturel ou en terre et s'engager à entretenir, arroser, tailler et à contenir les végétaux pour qu'ils n'entravent pas le passage.

### Quelques exemples de plantes méditerranéennes :



Rose Trémère



Ipomée



Muscari



Cistes



Stipa



Verveine de Buenos-Aires



Agapanthe



Thym



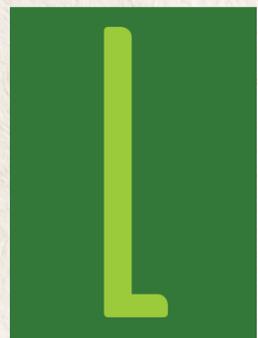
Lavande

# ORDURES MÉNAGÈRES : MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

RÉDUISONS  
NOS POUBELLES



LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE DANS L'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN EST UNE BONNE NOUVELLE ! ELLE DOIT FAVORISER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET LA MAÎTRISE DES COÛTS.



Les réunions de travail se succèdent pour préparer l'organisation de la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères. L'Agglo est accompagnée dans cette démarche par l'ADEME et par un groupement de trois bureaux d'études spécialisés qui ont déjà mis en place ce système de tarification sur d'autres collectivités en

France. Les grandes lignes sont tracées et le projet prend forme.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Tout simplement de mettre en place un système de facturation qui permette à chaque usager du territoire de payer le prix en fonction de sa production propre d'Ordures Ménagères Résiduelles, et non un forfait calculé sur la valeur locative du logement établie en 1977, comme c'est le cas aujourd'hui.

## COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Chaque foyer sera équipé d'un bac de collecte muni d'une « puce électronique ». Le forfait de base comprendra un certain nombre de « levées » (collectes) de ce bac dans l'année. C'est donc le nombre de présentations du bac qui compte, et non le poids des ordures qui s'y trouvent. A chaque collecte, le camion enregistre le passage grâce à la puce et cette levée du bac est décomptée du forfait. La collecte des emballages sera inchangée et ne servira pas au calcul de la « redevance ».

« Dès le 1er trimestre 2021, une enquête gratuite de terrain sera réalisée afin de rencontrer tous les redevables et de déterminer leurs besoins, foyer par foyer. Réservez à votre enquêteur le meilleur accueil ! »  
informe Lucie RAOUX, chargée de mission auprès du Service Prévention déchets à l'Agglo.

## POURQUOI CETTE MISE EN PLACE ?

Dans un contexte de raréfaction des centres de traitement des déchets et d'augmentation forte des coûts de traitement et de la taxe générale sur les activités polluantes, la réglementation nationale et européenne impose la mise en œuvre d'une tarification incitative pour diminuer la production d'Ordures Ménagères et augmenter le recyclage des emballages et la valorisation des biodéchets.

Des réunions publiques, des rencontres, un numéro vert et des guides pratiques à l'attention des usagers seront mis en place pour répondre à toutes les interrogations sur ce nouveau dispositif.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**2021 :** Enquête auprès de chaque foyer : expliquer la redevance incitative et recenser les besoins. Distribution simultanée du bac pour les Ordures Ménagères. Information et concertation avec les habitants.

**2022 :** Année de transition sur le territoire, pour adopter l'ensemble des gestes de prévention et de tri afin de réduire son volume d'ordures ménagères. Paiement « classique » pour la dernière année. Une « facture factice » sera envoyée à chaque foyer pour que chacun évalue ce qu'il aurait payé en Redevance Incitative.

**2023 :** Redevance Incitative effective, disparition de l'ancienne taxe. Une grille tarifaire est en construction et sera votée en fin d'année 2022 par le Conseil d'Agglomération. La grille tarifaire « pédagogique » présentée au cours de l'enquête n'est pas définitive car beaucoup de paramètres ne sont pas encore connus.

## + d'infos :

Service Prévention et Gestion des Déchets  
[www.redevance.incitative@gardrhodanien.fr](mailto:www.redevance.incitative@gardrhodanien.fr)  
[www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)

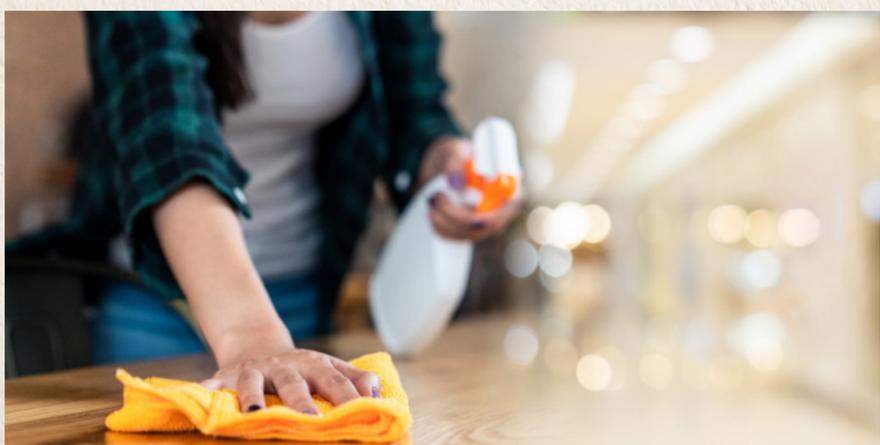


## Nouveau protocole au restaurant scolaire

Un nouveau protocole sanitaire communiqué par le ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports en février, impose 2 mètres de distance entre les groupes d'enfants au restaurant scolaire.

Il est donc nécessaire de mettre en place **2 services** pour garantir cette distance et maintenir un service absolument nécessaire pour les parents qui travaillent.

Cette organisation demande un renfort au moment du changement de groupes pour nettoyer, désinfecter et remettre la table. Une expérimentation va être menée la première semaine de mars avec 2 renforts. Si le besoin s'avérait supérieur, une correction serait faite afin d'ajuster au mieux les besoins de l'organisation.



## LA RUCHE DE Tavel a ouvert ses portes

le 13 novembre dernier

À la Cave des Vignerons de Tavel et Lirac  
Route de la Commanderie

C'est nouveau, tout chaud, tout beau : une Ruche s'est établie à Tavel depuis quelques semaines. Désormais, tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 00, les habitants de la commune et ses environs peuvent venir récupérer de bons produits fermiers locaux.

Corrine, la responsable de la Ruche, qui fonctionne en synergie avec celles de Villeneuve les Avignon et Castillon du Gard, vous invite à rejoindre l'aventure ; l'inscription est gratuite, sans abonnement, sans obligation... Vous commandez ce que vous voulez, quand vous voulez !

La Cave des Vignerons de Tavel est heureuse de participer à cette aventure et d'un commun accord s'occupe de la distribution. Merci à eux !

La Ruche qui dit Oui ! donne à tous les moyens de construire un système alimentaire juste. Grâce à sa plateforme en ligne et à ses outils numériques, plus de 1000 Ruches ont été créées en Europe. Chaque semaine, les gourmands peuvent accéder à une super offre de produits en direct de producteurs locaux (fruits et légumes de saison, viandes, volailles, poissons, pains, bières, vins, fromages, miels, produits traiteur...). Créé en 2011, le réseau rassemble aujourd'hui plus de 5000 producteurs et 160 000 gourmands réguliers.

### Informations pratiques

<https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblies/13128>

Tous les samedis, de 09h30 à 11h00

Cave des Vignerons de Tavel et Lirac, Route de la Commanderie à Tavel

Contact : Corrine Daries | [corrine.daries@gmail.com](mailto:corrine.daries@gmail.com) | 06 86 58 50 84

# Nouveau à la bibliothèque



Nous avons souhaité développer une nouvelle collection autour du « Faire soi-même »

Différents thèmes vous sont proposés : permaculture, biodiversité, herboristerie, zéro gaspi, recyclerie, guide végan, alimentation durable, dessin, peinture, couture zéro déchet....

N'hésitez pas à venir les découvrir.

La bibliothèque est ouverte le mardi matin de 9h30 à 12h30, les mercredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18H

## Les coups de cœur de la bibliothécaire

### 1/ Paulo Coelho - l'alchimiste

Un roman qui mêle poésie et philosophie. Un berger part à la recherche d'un trésor enfoui au pied des Pyramides. C'est un voyage initiatique au fil des rencontres car il appartient à chacun de chercher son chemin au fil des épreuves. Ce roman s'apparente à un conte et fait passer le message qu'il faut croire à ses propres rêves. Nous sommes tous porteurs d'un destin favorable et chacun a sa légende personnelle. On retrouve ces thèmes propres à l'humain dans d'autres des ouvrages de cet auteur Brésilien tels que « la voie de l'archer » qui est le dernier de ses livres.

### 2/ Serge Joncour Nature humaine

Le prix femina 2020. Un roman passionnant qui nous parle du cheminement de la ruralité agricole en marche vers l'avenir ; des années 1960 jusqu'au premier jour de l'an 2000 : les luttes politiques, le développement industriel.



## Épicerie solidaire

### Changement des jours de permanence

Pour des questions de réorganisation interne, les permanences de l'ÉPICERIE SOLIDAIRE auront lieu le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, le lundi de 10H30 à 11H15 et se tiendront derrière la mairie.

## Le garage Reynier s'est transformé !

Le garage Reynier auto situé au 109 route de la Commanderie à Tavel s'est transformé !

C'est avec grand plaisir que Frédéric Reynier et son équipe vous accueilleront désormais dans les nouveaux locaux de son agence bi marque Peugeot et Citroën.



Vous pourrez y acheter vos véhicules neufs et occasions présentés dans de nouveaux espaces dédiés, dans lesquels les commerciaux respectifs de chacune des marques vous attendent.

Comme auparavant, l'équipe prendra en charge les divers travaux d'entretien de vos bolides...

Ils assurent aussi les travaux de carrosserie, pneumatique, et les dépannages et remorquages.

N'hésitez pas à les contacter au 04.66.50.91.12



Nathalie DIAZ  
Assistante de Direction



Directeur de la publication : Claude Philip

Rédactrice en chef : Pascale Hernanz

Équipe de la communication : Flavie Cayol, Marguerite Le Bihan, Céline Charles, Pascale Hernanz, Pascal Rozier, Vincent Grieu.

Imprimeur : Impact - 34980 Saint-Gély-du-Fesc

## Studio 26 Sabrina Phez

Son salon est ouvert depuis septembre 2019. Sabrina Phez vous accueille pour une séance coiffure dans son charmant petit studio en bois, tout spécialement aménagé et conçu par son mari Julien.

Le lieu, chaleureux, convivial et la bonne humeur de Sabrina forment un cocktail idéal pour passer un moment de plaisir.

Après avoir fait sa formation à l'école de coiffure Clovis-Hugues à Aix-en-Provence, Sabrina a travaillé durant une longue période dans deux salons Aixoïis.

Mais après dix années passées dans le département voisin, son cœur et ses projets l'ont fait revenir à Tavel, près de sa famille et de ses amis.

Son concept est de vous accueillir individuellement afin d'être 100% disponible pour chacun d'entre vous.

Elle utilise des produits naturels (Davines) à base de fruits, de légumes et de plantes.

Sabrina a soif de nouveautés et se forme régulièrement afin de vous apporter encore plus d'offres de services.



Son salon est ouvert du lundi au vendredi sur rdv de 9 heures à 19 heures.

Le premier vendredi de chaque mois vous aurez la possibilité d'être reçu en nocturne sur rdv.

Les horaires peuvent varier en fonction des mesures sanitaires imposées.

Studio 26  
Sabrina Phez

06 64 40 89 80

Facebook : studio26bysabrina  
chemin des Amandiers  
30126 Tavel

## PAROLE DE L'OPPOSITION

Nous avons reçu de nombreux témoignages de sympathie et nous vous en remercions. Les élus de Tavel Avenir sont à vos côtés : Anne-Marie Martinez, Jacques Barac, Richard Souche et Xavier Ternisien. Vous pouvez nous interpellier dans notre village ou nous joindre par mail : tavelavenir@gmail.com.

## Poivrons farcis à l'orientale

Par Marguerite !



### Recette pour 6 personnes

- 6 poivrons
- 400g de viande d'agneau hachée
- 1 verre de riz
- 1 oignon
- 4 tomates ou une boîte de tomates pelées
- 1 belle aubergine
- Huile d'olive, sel, poivre, cumin

1. Faire revenir le hachis d'agneau, l'oignon haché et le riz dans l'huile d'olive. Laisser prendre une belle couleur une dizaine de minutes.
2. Ajouter les tomates épluchées au préalable dans l'eau bouillante.
3. Éplucher l'aubergine, la couper en petits dés. Rajouter au plat.
4. Bien remuer le tout pour obtenir une farce homogène.
5. Saler, poivrer. Ajouter le cumin en poudre à sa convenance.
6. Laver les poivrons, les couper en 2 dans la longueur et les disposer dans un plat allant au four légèrement huilé.
7. Quand le riz est cuit, garnir les poivrons avec la farce. Ajouter un filet d'huile d'olive sur chaque poivron.
8. Mettre à four chaud (180°) pendant environ 30 minutes.

## Élections

La loi n°2021-191 du 22 février 2021 a reporté les élections départementales et régionales aux 13 et 20 juin 2021.